

# Meuse info

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

Belgique - België  
P.P. - P.B.  
4260 Braives  
BC 33761

N° 52 (Trimestriel) | Décembre 2024

## & affluents

P913055



*Ruisseau d'Ossogne à Pailhe - Comité local du Hoyoux*

## sommaire

Actualités du CRMA 2 - Actualités des comités locaux 6  
Focus : le raton laveur 12 - Carte d'Identité du Rau d'Ossogne 14  
En bref : journée de rencontre des CRWs 15

# Actualités du CRMA

## Che.ère.s abonné.e.s, partenaires et ami.e.s de la Meuse Aval,

Alors que l'année touche à sa fin, nous vous proposons une rétrospective de 2024, une année marquante pour le CRMA, pleine de projets, d'initiatives et de progrès !

### Un engagement fort pour la qualité de l'eau et la sensibilisation aux risques

Pour améliorer la qualité de nos cours d'eau, nous avons lancé un **projet pilote sur la Gulp** ciblant les rejets domestiques. En parallèle, notre travail de sensibilisation sur les **risques liés aux inondations** a pris une nouvelle ampleur grâce à des outils ludiques et éducatifs comme les maquettes «maison résiliente» et «jardin résilient» et le bac à sable interactif «Exact Lab», une innovation qui aide le public à comprendre l'impact des fortes pluies sur leur territoire.

### Des actions concrètes et des collaborations locales

Nos **Opérations Rivière Propre**, organisées avec le soutien de communes et d'associations partenaires (DNF, Cool Huy, Time4Society...), ont permis de mobiliser plus de 110 bénévoles pour nettoyer les rivières à Awans, Bas-Oha, Grâce-Hollogne, Hingeon, Modave et Visé.

Lors de la **Semaine de l'Arbre** en novembre, nous avons sensibilisé le public à l'utilisation de produits d'entretien écologiques, à la réalisation d'actions de luttes contre les inondations à domicile et à l'impact des Espèce Exotique Envahissantes (EEE) sur notre environnement. Ces thématiques ont également enrichi nos animations scolaires, avec des cahiers pédagogiques, des activités interactives et des balades guidées pour les jeunes.

Dans cette dynamique didactique, nous avons activement participé à la formation des agents constatateurs communaux et des agents de police, afin de les sensibiliser et d'améliorer la prise en charge des **pollutions liées aux cours d'eau**.

Notre engagement pour **lutter contre les EEE** a abouti à l'inspection de plus de 1.200 sites le long de la Meuse Aval, révélant que plus de 900 sites restent exempts d'EEE. Nous poursuivons notre gestion sur le terrain pour limiter la présence de ces espèces.

### Des projets variés au service de la biodiversité

L'année a également été marquée par des actions concrètes : sur la Mehaigne, la **balsamine de l'Himalaya** a été éradiquée sur certains tronçons et l'**hydrocotyle fausse-renoncule** a quant à elle totalement disparu. À Ambresin, un projet de **réhabilitation de zones humides** a favorisé le retour d'espèces rares, dont le Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*).



Sur le Hoyoux, des plantations d'**hélrophytes** dans plusieurs fossés contribuent à l'épuration naturelle des eaux usées. Le Geer a également été le théâtre du lancement du projet **Via Jecore**, dont l'inauguration a suscité un vif intérêt. Sur la Gueule et la Berwinne, le **parc paysager** «Bocage sans frontière» progresse bien, et des zones d'intérêt écologique ont pu être identifiées grâce à des relevés d'occupation des sols.

Au sein du comité local de la Meuse Fluviale, qui célébrait sa première année d'activité, de nouvelles mares ont été créées ou réhabilitées à Saint-Georges-sur-Meuse, Flémalle, Neupré et Oupeye. Enfin, de **nouveaux partenariats** marquent une avancée importante, avec notamment la première Réserve Naturelle Domaniale de Saint-Georges-sur-Meuse en cours de création.

### Vers 2025 !

Alors que nous nous tournons vers 2025, nous espérons vivement que les conventions concernant les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) et la culture du risque inondation soient reconduites, bien que leur avenir reste incertain. Nous demeurons malgré tout mobilisés pour faire avancer nos initiatives vers une amélioration de la qualité de nos cours d'eau.

Nous vous adressons nos vœux les plus sincères pour la nouvelle année.

**Bonnes fêtes à toutes et à tous et à très bientôt !**

L'équipe du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents.



# 1 Subside pour la biodiversité et la lutte contre les inondations

Le CRMA a lancé un appel à projets intitulé «Lutte contre les inondations» et «BiodiverCité», destiné aux communes partenaires. Ce soutien financier vise à encourager des projets locaux qui, en plus de préserver l'environnement, contribuent à prévenir les inondations et à solutionner les « points noirs », c'est-à-dire les atteintes environnementales aux cours d'eau, identifiés dans notre inventaire de terrain. Voici un aperçu des projets sélectionnés :

- » **Burdinne** : Végétalisation du ruisseau de la Fontaine du village pour améliorer l'autoépuration de l'eau.
- » **Braives** : Installation de pièges à branches pour limiter les risques d'obstruction en cas de crue.
- » **Hannut et Marchin** : Végétalisation de fossés pour améliorer l'autoépuration de l'eau.
- » **Juprelle** : Achat de matériel pour la pose de fascines en zone agricole afin de limiter les coulées boueuses.
- » **Nandrin** : Végétalisation d'une partie du ruisseau de Fallogne à Saint Séverin pour améliorer l'autoépuration de l'eau.
- » **Neupré** : Restauration de la mare de la réserve naturelle de Rognac.
- » **Saint-Georges-sur-Meuse** : Aménagement d'un fossé rue de Bende pour une meilleure gestion des eaux pluviales.
- » **Wanze** : Plantation le long d'une berge à restaurer.
- » **Wasseiges** : Mise en place d'une haie antiérosive.

Ces projets répondent aux enjeux de biodiversité identifiés par le CRMA et participent à la résilience des communes face aux inondations. Le CRMA est heureux d'accompagner ces initiatives exemplaires et encourage d'autres acteurs locaux à s'engager dans cette dynamique environnementale.





## 2 Animations nature pour le public scolaire

En 2024, de nombreuses initiatives ont été mises en place avec l'aide de notre équipe de bénévoles pour sensibiliser les jeunes à la protection des milieux aquatiques. De nombreuses animations nature se sont tenues dans plusieurs communes, comme Éghezée, Flémalle, Juprelle, La Calamine, Verlainne et Visé touchant plus de 1000 enfants.

### Animations variées

Les activités ont couvert des thématiques telles que les stations d'épuration, la campagne « Ici commence la mer » et l'étude des petites bêtes de nos cours d'eau. Elles ont été adaptées à des enfants de 3ème maternelle aux élèves de 2ème secondaire. Des événements pour le grand public ont également été organisés lors des Journées Wallonnes de l'Eau en mars, avec des balades, expositions, visites guidées et autres.

### Outils pédagogiques

Des cahiers pédagogiques « Nos rivières à la loupe » ont été créés pour les 5-8 ans et les 9-12 ans, contenant des activités ludiques sur la biodiversité aquatique et l'indice biotique, un outil d'évaluation de la qualité de l'eau, basé sur la présence de certains organismes aquatiques sensibles à la pollution.

Ces outils contiennent des activités, des jeux et des illustrations pour un apprentissage ludique. Un dossier pédagogique aide également les enseignants à prolonger les activités en classe.

### Bilan et perspectives

Les retours sur les animations sont positifs, augmentant l'engagement pour la protection des milieux aquatiques. Pour 2025, de nouvelles activités et ressources sont prévues, notamment sur les poissons. Restez informés des prochaines initiatives !



# Actualités des comités locaux

1

## Actualités du comité local Mehaigne

Action 23Mv0152

### ÉRADICATION DE L'HYDROCOTYLE FAUSSE-RENONCULE DANS LA WATERINGUE DE CIPILET: LE RÉSULTAT D'UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE

En 2012, la cartographie écologique du Parc Naturel Burdinale Mehaigne (PNBM) a révélé une population d'hydrocotyle fausse-renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides*) dans la wateringue de Ciplet à Braives. Originaire du sud-est de l'Amérique du Nord, cette plante aquatique possède des tiges rampantes ou flottantes de 40 cm, des feuilles luisantes en forme de haricot, échanquées à la base du pétiole, et un bouquet de racines à chaque nœud. Elle peut être confondue avec l'hydrocotyle commune (*Hydrocotyle vulgaris*) et la renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus*), deux espèces indigènes.



#### Suivi et gestion à long terme

La plante n'ayant pu être complètement éliminée par cette action, le CRMA coordonne un chantier de gestion mensuel pour maîtriser la reprise de la végétation de 2014 à 2021.

Après 8 ans et 1.460 jours de travail, suivis de trois années sans repousse, la plante est désormais considérée comme éradiquée des



Bien que non préoccupante pour l'UE en 2012, elle figurait déjà sur la liste noire des espèces envahissantes en Belgique.

#### Premières actions de gestion

En 2014, sa surface a été multipliée par 6, incitant le CRMA et le PNBM à organiser des chantiers de gestion manuelle avec les gestionnaires : la Direction des Cours d'Eau Non Navigables (DCENN) de Liège, et la Commune de Braives. L'envasement rendant l'arrachage difficile, un curage a été réalisé avec étalement des boues infestées sur 1.200 m de parcelles voisines.



2.300 m de cours d'eau qu'elle avait colonisés, probablement à partir de quelques individus introduits dans le milieu naturel, bien que la source exacte n'ait jamais été identifiée.

Ce succès, fruit de la mobilisation de 136 personnes, souligne les efforts nécessaires pour venir à bout d'une petite population, et rappelle l'importance de ne jamais évacuer les plantes de mares, étangs, jardins, dans les milieux naturels.



## 2 Actualités du comité local Meuse fluviale

### CREATION D'UN COMITE DE GESTION POUR LE SITE DU HEMLOT

Le Hemlot, ancien bras de Meuse à Hermalle-sous-Argenteau, Commune d'Oupeye, se compose de trois plans d'eau interconnectés sur 700 mètres de long et 40 mètres de large, couvrant environ 1 hectare. Autrefois riche en biodiversité, il est aujourd'hui touché par la dégradation des habitats due aux espèces exotiques envahissantes et à l'envasement, réduisant son intérêt écologique et limitant la pêche.

#### Quels aménagements envisager ? Quelle stratégie adopter ?

Pour rétablir cet équilibre, des travaux de curage pourraient améliorer les conditions de reproduction et de cachettes des poissons, notamment la bouvière (*Rhodeus amarus*), un petit poisson se reproduisant dans les coquilles de moule d'eau douce et espèce Natura 2000. Ces travaux permettraient également de soutenir le martin-pêcheur (*Alcedo atthis*).

L'intérêt écologique du Hemlot ne se limite pas à la faune piscicole rare. Il abrite une végétation remarquable, avec de vastes étendues de nénuphar jaune (*Nuphar lutea*) et la présence d'herbiers aquatiques de cornifle (*Ceratophyllum demersum*). En outre, la dynamique du site évolue vers un habitat de type saulaie marécageuse. La combinaison de ces éléments explique la désignation du Hemlot comme site Natura 2000 d'intérêt communautaire.

Cependant, le curage implique des coûts élevés et une gestion obligatoire de grande quantité de boues contaminées par divers polluants, dont des métaux lourds.

#### Un comité de gestion

Pour répondre à ces enjeux, un comité de gestion associant le Service Public de Wallonie Mobilité et Infrastructure, le Département Nature et Forêt, la Commune d'Oupeye, les pêcheurs, le CRMA a été créé en juin. Ce comité vise à élaborer un plan de gestion adapté pour restaurer l'équilibre écologique du site tout en prenant en compte les attentes des parties prenantes et des riverains. Cette initiative marque une avancée importante pour la préservation de ce milieu fragile.



## Actualités du comité local Hoyoux

## EXISTE-T-IL UNE PRÉDATION DU RATON LAVEUR SUR LE CINCLE PLONGEUR ?...



Le **cincle plongeur** (*Cinclus cinclus*) est un oiseau des rivières, avec des exigences spécifiques en matière de qualité de l'eau. Il se nourrit de macroinvertébrés au fond de la rivière et construit son nid au-dessus de l'eau. Considéré comme une espèce «**parapluie**», sa protection contribue à préserver l'ensemble de l'écosystème rivière dont il dépend.

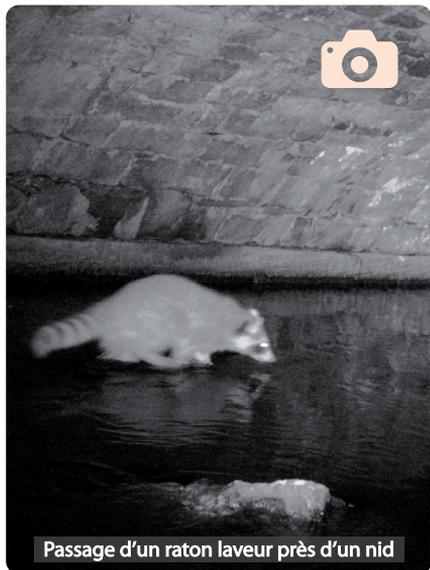
Le **raton laveur** (*Procyon lotor*), une Espèce Exotique Envahissante (EEE) (pour en savoir plus voir Focus p.12-13), est un opportuniste qui se nourrit de ce qui lui passe sous la main, dont des oiseaux. François Durieux, étudiant à l'Université de Liège et encadré par Vinciane Schockert du Département de l'Étude du Milieu Naturel et Agricole du Service Public de Wallonie, a étudié l'impact de la prédation du raton laveur sur le succès de nidification du cincle dans le cadre de son mémoire. Il a évalué la prédation, quantifié son importance, et exploré les causes comme l'accessibilité des nids et la fréquence de passage.

**Zones d'étude et méthodologie**

Le stage a eu lieu au printemps, période durant laquelle les cincles peuvent nicher jusqu'à deux fois, entre mars et juin environ. Deux zones d'étude ont été choisies : certains cours d'eau de la Haute-Meuse (au sud du Hoyoux) ainsi que le Hoyoux, le Fond d'Oxhe et certains de leurs affluents, sur la Meuse Aval. François a visité les sites où des nichoirs avaient été installés par des bénévoles, en utilisant les données de suivi fournies par ces derniers (données collectées dans le cadre du projet de suivi des nidifications du cincle, organisé par Natagora Condroz Mosan et le CRMA). 40 pièges photographiques ont été posés près des nichoirs pour observer la présence de ratons laveurs.



Rafales de 3 photos (1/seconde)



Passage d'un raton laveur près d'un nid

## Résultats de l'étude

Sur 306 séquences filmées, 60% montrent des passages, 38% de rats cherchant de la nourriture dont seulement 2% montrent un intérêt pour les nids. Aucune prédation n'a été photographiée. Bien que l'étude n'ait pas pu établir un lien entre la prédation du raton et le succès des nidifications, d'autres prédateurs comme le geai des chênes (*Garrulus glandarius*) ont été observés.

Des facteurs tels que la hauteur de l'eau, élevée ce printemps, et les horaires d'activité des deux espèces (nocturne pour le raton, diurne pour le cincle) pourraient expliquer l'absence de prédation par le raton laveur. Des questions demeurent sur la prédation des nids naturels et la vulnérabilité des jeunes après l'envol, nécessitant des études complémentaires.



Nicoir à cincle plongeur



Nouveaux niochirs conseillés par le DEMNA

## Avenir du projet

Les bénévoles de notre projet ont participé avec enthousiasme à cette étude, et d'autres pistes de travail ont été dégagées pour la suite. De nouveaux niochirs plus en hauteur et inaccessibles au raton et autres espèces de prédateurs ont déjà été placés et d'autres le seront en 2025. Des nouveaux lieux d'observations de potentielles nidifications ont également été découverts.

Si vous êtes intéressés par ce projet et souhaitez participer au suivi des nidifications de cincle, n'hésitez pas à contacter Marie-Claire Houée sur [inventaire@meuseaval.be](mailto:inventaire@meuseaval.be).



## 4 Actualités du comité local Gueule

### PROJET D'AMÉNAGEMENT DE MARES SUR UNE PROPRIÉTÉ PRIVÉE DE PLOMBIÈRES

Deux citoyens de Plombières ont récemment financé et concrétisé un projet ambitieux : la réalisation de plusieurs mares sur leur propriété privée, avec l'accompagnement du CRMA. Cette initiative vise à renforcer la biodiversité locale en créant des habitats essentiels pour de nombreuses espèces.

#### Pourquoi les mares sont-elles si importantes ?

Les mares jouent un rôle clé dans les écosystèmes, offrant un refuge et une zone de reproduction pour de nombreuses espèces, dont le triton crêté, espèce protégée en régression en Wallonie. Ces amphibiens ont besoin de mares proches les unes des autres pour assurer leur cycle de reproduction.



#### Un aménagement réfléchi pour maximiser la biodiversité

Le projet a vu la création de quatre mares de tailles variées : une grande de 60 m<sup>2</sup>, deux de 30 m<sup>2</sup> et une plus petite de 15 m<sup>2</sup>. Afin de préserver l'équilibre naturel, l'introduction de poissons a été évitée, et la végétalisation a été encouragée de manière naturelle ou avec des plantes indigènes. Ce chantier, réalisé en trois jours, pourrait être accompli en une journée à l'avenir, grâce à l'expérience acquise.

#### Un suivi sur le long terme

Les mares mettront environ deux ans à atteindre leur équilibre écologique. Pendant cette période, des évaluations régulières de la biodiversité et de la qualité de l'eau seront effectuées pour s'assurer du bon déroulement du projet.

Ces initiatives sur des propriétés privées montrent qu'il est tout à fait possible d'agir localement pour avoir un impact positif sur nos paysages et la biodiversité. En aménageant des espaces chez soi, il est possible de contribuer à la richesse écologique de notre région et inspirer d'autres à faire de même.



**TROPHÉE BIODIVERSITÉ À FAIMES**

Les communes jouent un rôle essentiel dans la protection et la restauration de la biodiversité. Chaque année, la Région Wallonne soutient ces initiatives en octroyant aux communes une subvention de 10.000€ pour des projets de sauvegarde de la biodiversité. Dans ce cadre, le **Trophée « BiodiverCité »** valorise les actions les plus impactantes et innovantes. Cette année, la Commune de Faimes a été primée pour son projet d'aménagement de la **Zone d'Immersion Temporaire «Les Waleffes»**.

**Descriptif du projet**

Le projet d'aménagement de la ZIT «Les Waleffes» vise à favoriser l'accueil de la biodiversité sur un site initialement dédié à la gestion des inondations. Au lieu de conserver uniquement un point d'eau temporaire destiné à accueillir le surplus d'eau lors des fortes pluies, une mare permanente d'environ 200 m<sup>2</sup> a été creusée. Cette zone humide sert désormais de refuge à plusieurs espèces d'amphibiens, d'insectes et d'oiseaux. Située en Hesbaye, une région d'agriculture intensive, la ZIT renforce la connectivité de la trame bleue grâce à sa proximité avec les réserves naturelles du Haut-Geer et du Wachnet, reliant ainsi les habitats naturels de la région.

**Aménagements et Sensibilisation**

Pour maximiser l'impact, des haies de fruitiers et d'essences locales ont été plantées autour du site, formant un écran naturel (zone tampon) entre la mare et les champs voisins et offrant fruits et abris pour la faune. Peupliers et saules ont été taillés en têtard, avec les branches laissées sur place pour abriter la petite faune.

La sensibilisation est également au cœur du projet : un sentier avec un point d'observation et un panneau didactique permet aux visiteurs de découvrir la ZIT,



rebaptisée « **Refuge Nature** ». Des balades guidées et chantiers participatifs sont régulièrement organisés.

Porté par les bénévoles du Groupe Nature de Faimes, en collaboration avec des experts (Natagora, GAL Jesuishesbignon), ce projet incarne l'impact d'une action collective et bien pensée.

Pour plus d'informations sur le projet :

<https://biodiversite.wallonie.be>

> rubrique «agir»

> onglet «subvention biodiverCité»

# focus

## Le raton laveur : un invité indésirable dans nos forêts et nos jardins

Le raton laveur (*Procyon lotor*), avec son masque noir distinctif, sa queue rayée, et son allure sympathique, est un mammifère qui ne passe pas inaperçu. Originaire d'Amérique du Nord et centrale, ce petit carnivore a été introduit en Europe, principalement pour sa fourrure. Mais derrière son apparence attachante se cache un véritable problème pour la biodiversité et la santé publique en Belgique.



### Une espèce invasive en pleine expansion

Le raton laveur a commencé à s'installer en Belgique depuis les années 1980. Aujourd'hui, il est bien établi au sud du sillon Sambre et Meuse, où il se reproduit naturellement. Au nord, sa population est en expansion, et quelques individus ont même été observés en Flandre. Principalement nocturne, cet animal est difficile à voir, mais ses empreintes, qui ressemblent à des mains d'enfant, trahissent souvent sa présence.



### Un opportuniste gourmand

C'est un omnivore capable de s'adapter à presque tous les environnements. Son régime alimentaire est très varié : insectes, œufs, mollusques, amphibiens, poissons, oiseaux, fruits, et même les cultures agricoles, tout est bon à prendre! Ce régime opportuniste lui permet de prospérer, mais il a un impact négatif sur les populations locales d'amphibiens et d'oiseaux. Le raton laveur peut être porteur de maladies dangereuses, comme la rage.



## Un danger pour la santé publique

En plus de la rage, les rats laveurs en Belgique sont potentiellement porteurs d'un parasite dangereux : *Baylisascaris procyonis*. Ce ver intestinal se transmet principalement par les matières fécales de l'animal. Les œufs du parasite, présents dans l'environnement du raton laveur, peuvent contaminer d'autres animaux et même les humains. Bien que rare, l'infection humaine peut causer des dégâts irréversibles, notamment au système nerveux et au cerveau.



## Des précautions pour les professionnels

Pour les gardes forestiers, les chasseurs, les piégeurs et autres professionnels susceptibles de rencontrer des rats laveurs, il est crucial de prendre des précautions : port de gants, masques, et tenues de protection lors de la manipulation de ces animaux. Une hygiène rigoureuse est également indispensable pour éviter toute contamination.



Empreinte de raton laveur  
(patte avant)



## Comment limiter son expansion ?

Pour éviter d'attirer ces intrus, il est recommandé de bien fermer les poubelles et composts, de rentrer la nourriture des animaux domestiques la nuit, de sécuriser les poulaillers, et d'utiliser des chatières résistantes aux rats laveurs. Si vous apercevez un raton laveur, ou ses traces, n'hésitez pas à contacter les autorités locales. Le Parc Naturel Burdinale-Mehaigne et le Contrat de Rivière Meuse Aval suivent de près l'évolution de cette espèce et sont disponibles pour toute question.



## Un problème qui nous concerne tous

La présence du raton laveur est un défi pour la biodiversité et la santé publique en Belgique. Pour protéger nos écosystèmes et notre santé, il est essentiel de rester informés et de prendre des mesures pour limiter leur expansion. Ensemble, nous pouvons contribuer à la préservation de notre environnement tout en minimisant les risques pour notre santé.



Empreinte de raton laveur  
(patte arrière)

Plus d'informations sur les sites :

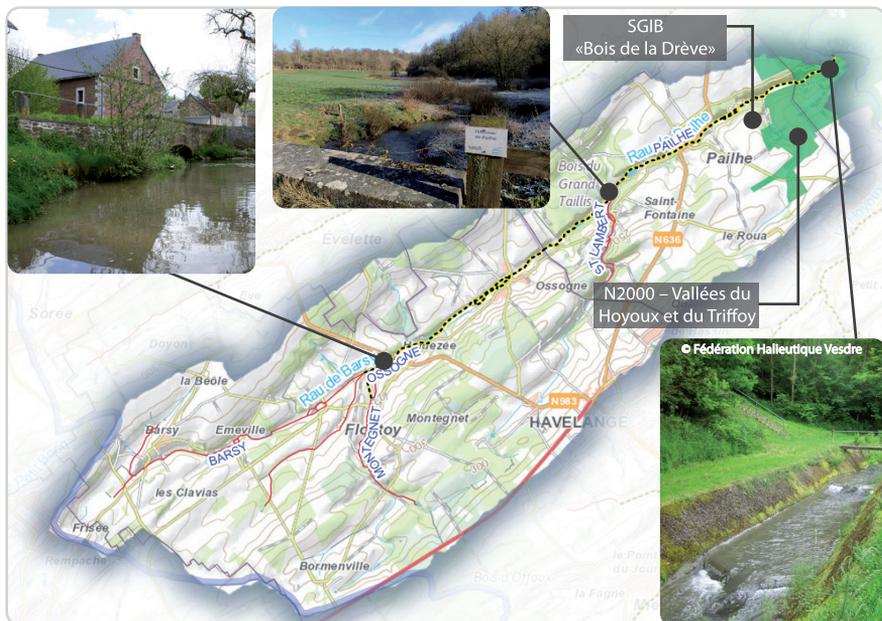
<https://stopenvahissantes.be/>

<https://biodiversite.wallonie.be>

> rubrique : « raton laveur »



# Carte d'identité Le Ruisseau d'Ossogne



**Son ou ses nom(s) :** ruisseau d'Ossogne ou ruisseau de Pailhe en fonction de l'endroit.

**Source et confluence :** Il prend sa source en amont du village de Flostoy à Havelange et se jette dans le Hoyoux à Modave.

**Affluent de :** Hoyoux.

**Catégorie (gestionnaire) :** en 3e catégorie (commune de Havelange) jusqu'à sa confluence avec le ruisseau de Barsy à Flostoy. Il est ensuite classé en 2e catégorie (Province de Namur à Havelange et Province de Liège à Clavier) jusqu'à sa confluence avec le Hoyoux.

**Données chiffrées MV16R :** environ 12,3 km; 39,11 km<sup>2</sup>.

**Occupation du sol :** territoires agricoles (61%) ; forêts et milieux semi-naturels (31,9%) ; territoires artificialisés (6,52%) ; surfaces en eau et zones humides (0,57 %).

**Structure écologique :** en aval du village de Pailhe (commune de Clavier), le ruisseau d'Ossogne longe la réserve naturelle du « Bois de la Drève » classée en Site de Grand

Intérêt Biologique incluant une carrière de granit inexploitée depuis 2018 (dans laquelle niche le Grand-Duc d'Europe) et plus de 6 ha de forêt dominée par le frêne et le chêne pédonculé traversés par le petit ruisseau du Roua de Pailhe. Une fois arrivé sur la commune de Modave et jusqu'à sa confluence avec le Hoyoux, le ruisseau s'écoule au sein de la zone Natura2000 BE33011 – Vallées du Hoyoux et du Triffoy.

**Site Natura 2000 :** BE33011 – Vallées du Hoyoux et du Triffoy.

**Qualité de la masse d'eau (MV07R) :**

Etat écologique : Bon – Etat chimique : Bon (hors PBT) / Pas bon (avec PBT). Paramètres déclassants : PBT ubiquistes (substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (mercure, hydrocarbures aromatiques ...)).

**Spécificités :** en fin de parcours, le ruisseau d'Ossogne rejoint le domaine du château de Modave, classé en Site de Grand Intérêt Biologique. Ce site est la propriété de Vivaqua qui y capte l'eau par un système de galeries drainantes pour l'envoyer

gravitairement vers Bruxelles et alimenter les robinets des habitants de la capitale. Il s'agit du plus gros captage d'eau souterraine en Belgique (65.000 m3 d'eau par jour). Afin d'imperméabiliser les cours d'eau et ainsi éviter une contamination des eaux souterraines destinées à la consommation par infiltration des eaux de surface, le lit du Hoyoux et du ruisseau d'Ossogne y est bétonné. Ceci génère un obstacle à la circulation piscicole : la lame d'eau étant trop fine et le débit trop rapide, la plupart des poissons sont incapables de remonter le cours d'eau dans ces conditions. Dans le fond du ruisseau d'Ossogne, 26 paires de déflecteurs (madriers en mélèze) ont été posés afin de relever la lame d'eau et créer des zones de repos pour les poissons.

**Balades à proximité** : De nombreuses balades vous permettent de découvrir le ruisseau d'Ossogne et sa vallée. A Havelange, la promenade du Bois d'Ossogne (7 km, facile) vous permet de découvrir le village d'Ossogne, encaissé dans la vallée. A Clavier, la balade « Cint-Fontaines et les étangs » (10,8 km, moyen) vous permet de découvrir le hameau de Saint-Fontaine et vous mène sur le site du Maquis de Bagatelle, haut lieu de la résistance durant la Seconde Guerre mondiale. A Modave, la promenade de Petit Modave (7,6 km, facile) vous permet de découvrir la partie sud de la réserve naturelle de Modave au départ du château de Modave.

## En bref .....

### JOURNÉE DES CONTRATS DE RIVIÈRE DE WALLONIE À VRESSE-SUR-SEMOIS

Le 13 septembre, le Contrat de Rivière Semois-Chiers a accueilli les 13 autres Contrats de Rivière wallons à Vresse-sur-Semois pour une journée enrichissante.

La matinée a été rythmée par des échanges sur l'évolution des Contrats de Rivières, des présentations des outils « Maison résiliente » et « Jardin résilient », ainsi que des tables thématiques pour approfondir divers sujets : inondations, identité visuelle, biodiversité, animations...

Après un barbecue convivial, les participants ont profité d'une balade dans le Parc national de la Vallée de la Semois tout récemment créé, ponctuée de quatre arrêts thématiques :

- Découverte des routes thématiques de Laforêt, un des Plus Beaux Villages de Wallonie.
- Actions de protection de la loutre et de la mulette épaisse.
- Suivi de la restauration de frayères et lutte contre les plantes exotiques à l'île du Hanneton.
- Amélioration de la continuité écologique du Ruamoulin.

**Un grand MERCI au Contrat de Rivière Semois-Chiers, à la Commune de Vresse-sur-Semois et à Vresse-sur-Semois Tourisme pour l'accueil !**



# Contactez-nous!

info@meuseaval.be

**Locaux de Wanze** : 085/61.21.40 | Rue Lucien Delloye, 1 à 4520 Wanze

**COMITÉ LOCAL GEER > OLIVIER DOUPAGNE** | 0493/18.11.49 | geer@meuseaval.be

**COMITÉ LOCAL HOYOUX > SÉBASTIEN DEVILLERS** | 0474/31.15.15 | hoyoux@meuseaval.be

**COMITÉ LOCAL MEHAIGNE > SAMUEL VANDER LINDEN** | 0478/19.03.78 | mehaigne@meuseaval.be

**COMITÉ LOCAL MEUSE FLUVIALE > CORENTIN AMAND** | 0473/18.71.34 | fleuve@meuseaval.be

**CONVENTION EEE > ANNABELLE GIGOT** | 0474/52.09.36 | invasives@meuseaval.be

**ANIMATIONS > LUDIVINE JANSSENS** | 0499/70.82.99 | animation@meuseaval.be

**INVENTAIRES DE TERRAIN > MARIE-CLAIRE HOUÉE** | 0478/19.03.89 | inventaire@meuseaval.be

**QUALITÉ DE L'EAU SUR LE GULP ET MISSION «INONDATION» :**

> **BENJAMIN BEERTEN** | 0495/29.58.93 | gulp@meuseaval.be ou inondation@meuseaval.be

**COORDINATION / ADMINISTRATION > EDMÉE LAMBERT** | administration@meuseaval.be

**Locaux de Plombières** : 0496/81.81.30 | Rue du Chemin de fer, 25 à 4850 Plombières

**COMITÉ LOCAL BERWINNE - JULIENNE > PATRICK RIXEN** | berwinne@meuseaval.be

**COMITÉ LOCAL GUEULE > PATRICK RIXEN** | gueule@meuseaval.be

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des provinces de Liège et de Namur et des 51 communes et villes partenaires : Amay, Ans, Aubel, Awans, Bassenge, Berloz, Blegny, Braives, Burdinne, Clavier, Crisnée, Dalhem, Donceel, Eghezée, Faimes, Fernelmont, Fexhe-le-Haut-Clocher, Flémalle, Geer, Grâce-Hollogne, Hannut, Havelange, Héron, Herstal, Herve, Huy, Juprelle, La Bruyère, La Calamine, Lontzen, Marchin, Modave, Nandrin, Neupré, Ohey, Oreye, Oupeye, Plombières, Raeren, Remicourt, Saint-Georges-sur-Meuse, Soumagne, Thimister-Clermont, Tinlot, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Visé, Wanze, Waremme, Wasseiges, Welkenraedt.



Layout : Elise Latinne.

Mise en page : Justine Sarthe, CRMA.

Éditeur responsable : Béatrice Moureau, présidente.

Imprimé sur papier PEFC.



## Talon d'adhésion

Oui! Je suis intéressé(e) par la gestion de l'eau et des cours d'eau.

Je souhaite recevoir gratuitement le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval.

Prénom, NOM : .....

Par mail : .....

Par courrier : .....

Talon à renvoyer à la cellule de coordination par mail ou par courrier.

Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents : Rue Lucien Delloye, 1 à 4520 Wanze

info@meuseaval.be | www.meuseaval.be

